

# Technicien aménagement paysager

## Informations générales

Filière	FILIERE TECHNIQUE
Catégorie	B
Cadre d'emploi	TECHNICIENS TERRITORIAUX
Direction / Service	DENV/ESP VERTS JARDINS PAYSAGE
Lieu de travail	EVRY

## Missions

Le Conseil Départemental de l'Essonne, département d'Ile-de-France, administre plus d'1,2 million d'Essonnais. Situé au sud de Paris, le territoire bénéficie à la fois du dynamisme urbain de la capitale au nord et d'un cadre plus paisible et vert au sud.

La jeunesse de sa population (plus de 30% des habitants ont moins de 20 ans) reflète le dynamisme économique, scientifique, industriel et la qualité de vie du territoire. De nombreux dispositifs de soutiens à l'implantation des entreprises ont été mis en place, et l'Essonne constitue un terreau d'innovation : elle concentre des centres de recherche, des universités, des grandes écoles et des pôles d'excellence en synergies avec des entreprises innovantes.

Le département de l'Essonne vous attend, rejoignez les 3800 collaborateurs et ses 170 métiers au service des essonnais.

## Un technicien aménagement paysager

Au sein de la Direction de l'environnement, vous répondrez aux enjeux d'actualisation des aménagements sur 150 sites dont 100 collèges (6 000 arbres/150 ha ) et du renforcement du patrimoine arboré annoncé par le PCD (6000 arbres d'alignements ou de jardin à planter, 50 ha de boisements à créer) sur les dépendances vertes.

Sous l'autorité du chef de service des espaces verts, jardins et paysages, vos missions consistent à programmer, réaliser, et suivre des études paysagères et d'aménagements

- Piloter, étudier, procéder à des analyses techniques, concevoir et réaliser des aménagements paysagers, en étroite relation avec les services et directions départementales, les collectivités départementales (communes, EPCI...) et les services de l'état
- Suivre des travaux d'aménagements paysagers via des marchés publics
- Assister la maîtrise d'œuvre et /ou maîtrise d'ouvrage des aménagements paysagers départementaux
- Préparer et réaliser des dossiers de consultation des entreprises sur les projets d'aménagements en étroite collaboration avec les services
- Préparer des rapports d'analyse technique des offres
- Réaliser des études techniques spécifiques
- Transmettre des données pour l'actualisation du SIG

## Activités spécifiques

- Être référent et assurer une expertise dans le domaine de l'aménagement paysager
- Piloter les interventions de terrains après réception

Vous maîtrisez :

- les techniques de communication écrite
- Les outils informatiques
- les projets conceptuels en espaces verts
- Le pilotage des projets et prestataires
- La conception et la réalisation des aménagements

Vous faites preuve :

- d'esprit d'analyse et de synthèse
- d'autonomie, d'initiative et de rigueur
- d'argumentaire pour aider à la décision
- de capacité à travailler en équipe
- de communication en s'adaptant aux différents interlocuteurs

Type de contrat : titulaire ou contractuel

Grade : technicien territorial

Temps de travail : 39 heures par semaine, 50 jours de repos.

Poste disponible immédiatement

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + primes annuelles + participation employeur à la mutuelle et à la prévoyance.

Temps de travail

39h par semaine, 50 jours de congés

Rémunération

rémunération statutaire + régime indemnitaire + primes annuelles + NBI pour les postes y ouvrant droit + CNAS + participation de l'employeur à la mutuelle et à la prévoyance.

**Candidature sur :**

<http://www.essonne.fr/le-departement/fonctionnement-du-departement/emploi/>